

CONSEIL MEDICAL FORMATION PLENIERE

Calendrier prévisionnel des réunions du conseil Médical de la fonction publique territoriale 2023 reuni en formation plénière Centre de gestion du Doubs

Date limite de transmission des dossiers	Date des réunions
Lundi 26 décembre 2022	Jeudi 19 janvier 2023
Jeudi 02 février 2023	Jeudi 23 février 2023
Jeudi 02 mars 2023	Jeudi 23 mars 2023
Jeudi 06 avril 2023	Jeudi 27 avril 2023
Jeudi 04 mai 2023	Jeudi 25 mai 2023
Jeudi 01 juin 2023	Jeudi 22 juin 2023
Jeudi 29 juin 2023	Jeudi 20 juillet 2023
Jeudi 31 août 2023	Jeudi 21 septembre 2023
Jeudi 28 septembre 2023	Jeudi 19 octobre 2023
Jeudi 02 novembre 2023	Jeudi 23 novembre 2023
Jeudi 16 novembre 2023	Jeudi 07 décembre 2023

A noter que les réunions se dérouleront les jeudi matin, en visioconférence.

Conformément à l'article 7 du décret 87-607 du 30 juillet 1987 le secrétariat du conseil médical informe le fonctionnaire de la date à laquelle le conseil médical examinera son dossier, de son droit à consulter son dossier et de son droit d'être entendu par le conseil médical.

Ce calendrier est donné à titre indicatif et peut être soumis à des modifications.